

SANTÉ PUBLIQUE - ÉPIDÉMIOLOGIE

Parution du projet régional de santé 2023-2028 de l'ARS Paca



[Source : ARS Paca](#)

Parce que chaque région a ses spécificités, la politique de santé doit être adaptée au territoire et aux enjeux qui lui sont propres. C'est pourquoi, tous les 5 ans, un « projet régional de santé » est élaboré : il s'agit d'une feuille de route stratégique qui oriente les actions opérationnelles à mener pour les 5 prochaines années. Le 27 octobre 2023, l'ARS Paca a publié son nouveau PRS Paca.

Ce document stratégique a été signé le 26 octobre 2023 par le directeur général de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'issue de plus d'un an de réflexion partagée avec ses partenaires.

Prévu pour cinq ans, il est notre feuille de route pour répondre aux besoins de santé de notre région en prenant en compte les spécificités locales (vieillesse de la population et des professionnels de santé, forte prévalence des maladies chroniques, déterminants sociaux...). Il sera complété par des programmations annuelles qui pourront orienter les acteurs locaux à répondre aux besoins de la population et aux spécificités territoriales.

Chaque année, la mise en œuvre du projet régional de santé sera suivie, en lien notamment avec la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA). Ce suivi fera l'objet d'une communication annuelle aux acteurs du territoire et à la presse.

L'élaboration du nouveau projet régional de santé

Les travaux du PRS 3 ont commencé en juillet 2022. Ils se sont organisés sous forme de groupes de travail, transversaux ou thématiques, réunissant près de 2000 contributeurs : institutions publiques, élus, professionnels de santé, établissements, usagers, collectivités, associations ou citoyens. Les Agoras de l'ARS organisées le 9 mars à Antibes ont réuni plus de 800 participants pour mener une réflexion collective sur la stratégie régionale de santé. Pendant la période de consultation (de 3 mois), 112 avis ont été reçus par l'ARS. Ils ont permis d'affiner le document initialement rédigé et d'aboutir à la version finale consultable ci-dessous.

Les défis auxquels il faudra répondre dans notre région d'ici 2028

- 1 répondre aux besoins de santé d'une population vieillissante ;
- 2 faire face à la diminution de la démographie médicale et mieux accompagner les professionnels dans l'exercice de leur profession ;
- 3 répondre au défi écologique et environnemental ;
- 4 accompagner le développement du numérique dans le domaine de la santé ;
- 5 garantir un juste financement de notre système de santé.

> [CONSULTER LE PROJET REGIONAL DE SANTÉ 2023/2028 EN BREF](#)

> [TOUTES LES INFOS SUR LE PROJET REGIONAL DE SANTÉ 2023/2028](#)

Dernière mise à jour le 16 novembre 2023

< PRÉCÉDENT

^
TOUTES LES ACTUALITES

SUIVANT >